

- planification et coordination en accord avec les enseignants concernés et l'administration (fin Février 1997)
- sélection et sensibilisation des élèves des classes de chimie intéressés au projet (Mars 1997);
- animation d'une activité de recherche conduite par les élèves (Mars / Avril 1997);
- préparation par les élèves d'un document ou dépliant faisant état des résultats de leur enquête (Avril 1997);
- sensibilisation des classes des lycées d'enseignement général et éventuellement des collèges en utilisant le dépliant préparé par les élèves (Mai 1997).

3.6.5 L'activité de recherche / enquête

Les coordinateurs et les enseignants vont guider les élèves pour leur faire réaliser un travail d'enquête. Il s'agira d'un inventaire des substances utilisées, de l'état du stockage, des dangers potentiels liés au stockage et à la méthode d'évacuation des substances.

3.6.6 Le document de sensibilisation

Le document qui sera utilisé initialement dans les 3 classes de chimie du lycée technique est un document qui a été créé par la Direction Régionale de l'Environnement et de l'Energie, Région Rhône-Alpes. Il a été récemment publié à l'intention des lycées de la région Rhône-Alpes. La Direction a accepté de mettre à la disposition des élèves des copies de ce documents, dans le cadre du projet de sensibilisation de Safi.

Le document donne une bonne présentation d'ensemble des déchets toxiques en quantité dispersée tels qu'on peut les trouver dans un lycée. L'information fournie par le document contient un lexique des termes, une classification des substances, une illustration de l'étiquetage des dangers et de la nocivité des substances, et des recommandations de collecte et de stockage.

En dehors de quelques données générales quantitatives spécifiques à la France, l'ensemble du document est bien adapté à un usage sans rattachement géographique particulier. Il correspond parfaitement aux objectifs que se sont donnés les coordinateurs du projet.

4. Le projet "vidéo"

4.1 Le contexte et les objectifs du projet "vidéo"

4.1.1 La cassette vidéo

Le projet vidéo est indépendant du projet de démonstration de l'éducation du public à Safi, mais il le complète. L'objectif du projet est de disposer au niveau national d'un outil moderne et populaire de sensibilisation sur les déchets solides. La vidéo est co-produite par le Ministère de l'Environnement et JICA.

L'intérêt de produire une vidéo est apparu pour les raisons suivantes:

- la vidéo est un moyen populaire et efficace de sensibilisation;
- c'est un outil qui manquait dans la panoplie existante des moyens de sensibilisation sur le thème des déchets solides, au Maroc.

L'idée de départ était de produire une cassette vidéo destinée à sensibiliser le public sur les problèmes des déchets solides et de leur gestion. Le projet de faire un film sur la sensibilisation du public a évolué en cours de route et s'est élargi également à la sensibilisation des acteurs municipaux: ingénieurs et techniciens, ripeurs, élus. Le résultat est donc un ensemble de 2 films à usages différents:

- un film à l'usage du grand public;
- un film à l'usage des communes.

4.1.2 La projection de la vidéo

La projection de film vidéo est l'activité de base pour organiser des rencontres entre la commune et le public sur le thème des déchets. La vidéo est donc un support qui peut directement induire la participation du public, au sens de dialogue direct avec la commune et d'autres citoyens en vue de comprendre et de résoudre certains problèmes des déchets. Cette forme de participation est importante pour faire évoluer les mentalités et les attitudes.

4.2 La réalisation du film vidéo

La réalisation du film vidéo a été faite par une agence de communication de Casablanca qui travaille régulièrement avec le Ministère de l'Environnement. Le financement a été assuré par le budget JICA. La réalisation a commencé en Août 1996 et s'est terminée en Février 1997, après de nombreux ajustements entre l'agence de communication, le Ministère de l'Environnement et l'équipe d'étude JICA.

4.3 La description des films vidéo

4.3.1 La description d'ensemble

Le style du film vidéo est documentaire et pédagogique. Le documentaire est structuré en plusieurs parties. Il est accompagné d'informations écrites ou de schémas d'explication. Les types de messages adressés au public cible sont les suivants:

- des messages de prise de conscience sur les problèmes des déchets tels que la santé publique ou les effets environnementaux potentiels;
- des messages de comportement citoyen vis à vis des déchets du ménage;
- des recommandations de gestion, notamment en ce qui concerne le contrôle des décharges.

Les points d'information sont les suivants:

- ce qu'est un déchet solide;
- ceux qui le génèrent;
- ce qu'on en fait (collecte, récupération, traitement);
- les problèmes;
- ce qui est fait pour résoudre ces problèmes;
- mais les difficultés au regard de la complexité des intervenants concernés;
- ce qui pourrait être amélioré si chacun prenait ses responsabilités;
- les bons actes en faveur de la propreté.

4.3.2 Le film vidéo à l'usage du grand public

Le film à l'usage du grand public a une durée d'environ 10 à 15mn et est composé des parties suivantes:

- le déchet urbain au Maroc;
- la collecte des déchets;
- des recommandations sur le comportement citoyen.

4.3.3 Le film vidéo à l'usage des municipalités

Ce film a une durée d'environ 20 à 25mn. Il comporte des parties identiques au film à l'usage du grand public, en dehors des recommandations sur le comportement citoyen. Une grande partie du film est consacrée aux problèmes de la décharge des déchets et aux recommandations techniques pour améliorer la mise en décharge.

4.4 Le visionnage des films vidéo

4.4.1 La méthode du visionnage

Le visionnage du film vidéo est une étape essentielle pour faire de la vidéo un outil de communication et de participation entre l'assistance et les acteurs de la sensibilisation. La vidéo peut toucher toutes les catégories de public, et a l'avantage de mettre en contact différentes personnes. Le visionnage nécessite pourtant d'être animé et accompagné.

L'animation des séances vidéo a été assurée par les animateurs ou les coordinateurs des délégations provinciales, et par les animateurs des BMH dans le cas des communes. Les ressources disponibles ont été les suivantes:

- Délégation de l'Education Nationale;
- Délégation de la Santé Publique;
- Délégation de la Jeunesse et des Sports;
- Délégation de l'Entraide Nationale.
- Bureaux Municipaux d'Hygiène (BMH);
- les 2 associations participantes au projet;

L'accompagnement signifie la présence des acteurs du déchets, des responsables ou des élus, lors de la projection. Si le rôle de l'animateur est de lancer et entretenir le débat, celui de l'accompagnateur est de donner l'information précise, et de favoriser la démarche du dialogue entre la commune et ses habitants. L'accompagnateur est un ingénieur de la propreté, un ripeur, un technicien du secteur des déchets, ou un élu.

4.4.2 Les lieux de visionnage

Les lieux de projection des films vidéo pendant la campagne de sensibilisation ont été les suivants:

- enclos de l'exposition itinérante sur l'environnement urbain;
- locaux de l'association ACL;
- les centres gérés par la Délégation de la Jeunesse et des Sports (centres féminins, maisons des jeunes);
- centres de la Délégation de la Santé Publique;
- centres de la Délégation de l'Entraide Nationale;
- écoles;
- bibliothèques municipales.

4.4.3 Les plans de visionnage

Les plans de visionnage comportent les dates et horaires des projections, les lieux, les thèmes de discussion envisagés, les types de public attendu, les noms des animateurs et accompagnateurs.

Les plans de visionnage devaient être préparés par les communes en coordination avec les délégations. Ces plans ont finalement été réalisés puis exécutés par les délégations. Les communes ont apporté leurs personnes ressources comme accompagnateurs. Une pré-sensibilisation des animateurs et des accompagnateurs, ainsi que des coordinateurs dans le cas des écoles, a été nécessaire.

Les séances de visionnage qui ont été planifiées comportaient différent public cibles:

- visionnage interne: élus, techniciens, ripeurs;
- visionnage intermédiaire: animateurs, coordinateurs;
- visionnage externe: le grand public.

AFFICHES

	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS
	1 15	1 15	1 15	1 15	1 15
VACANCES					
RAMADAN			10	10	
JICA TEAM	3	17	26		11

conception					
concours artistes	18	9			
déclat d'inscription	20				
déclat remise mascotte		9			
déclat remise dessins d'affiches		9			
établissement du jury	27				
pré-sélection par les artistes					
sélection du prix mascotte		12			
sélection des prix des dessins d'affiches		12			
édition, impression, livraison					
première réunion imprimeur	28				
préparation des TOR	25	7			
finalisation TOR		9			
contrat		10			
premier paiement / contrat		10			
commande imprimeur		16			
épreuve pour Cité Urbaine		20			
remarques Cité Urbaine		24			
date limite de livraison			9		
paiement final			27	30	
affichage					
sélection et liste des sites		1	6		
réservation des sites		7			
commande des chevaux (contrat)				11	
livraison des panneaux et chevaux				10	
équipe et matériel d'affichage					16
affichage 3 communes					10
période d'affichage					17

DEPLIANTS

	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS
	1 15	1 15	1 15	1 15	1 15
VACANCES					
RAMADAN			10	10	
JICA TEAM		17	26	11	

conception					
préparation des messages / textes	25	3			
préparation des dessins	25	3			
sélection du dessin d'école					
sélection de la mascotte					13
préparation du montage	25	6			
déjà limite des remarques					11
intégration des dessin + mascotte					13
échantillon du montage complet					16
édition, impression, livraison					
première réunion imprimeur	28				
préparation des TOR	25	7			
finalisation TOR					9
contrat					10
premier paiement / contrat					10
commande imprimeur					16
épreuve pour Cité Urbaine					20
remarques Cité Urbaine					24
date limite de livraison					9
paiement final					27_30
distribution					
planification de la distribution	25	29			
organisation de la distribution					13
distribution vers distributeurs					15_17
distribution vers public					17

CARTES POSTALES

	NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER		MARS	
	1	15	1	15	1	15	1	15	1	15
VACANCES										
RAMADAN					10		10			
JICA TEAM	3			17			26			11

conception										
préparation des messages / textes		25	3							
préparation des dessins		25	3							
sélection du dessin d'école				13						
sélection de la mascotte		10								
préparation du montage		25	6							
intégration des messages éventuels				13						
échantillon du montage complet				16						
edition, impression, livraison										
première réunion imprimeur		28								
préparation des TOR		25	7							
finalisation TOR				9						
contrat				10						
premier paiement / contrat				10						
commande imprimeur				16						
épreuve pour Cité Urbaine				20						
remarques Cité Urbaine				24						
date limite de livraison						9				
paiement final								27	30	
distribution										
planification de la distribution		25	29							
organisation de la distribution				15		10				
distribution vers distributeurs								15	17	
distribution vers public									17	

CAHIERS D'ECOLE

	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS
	1 15	1 15	1 15	1 15	1 15
VACANCES					
RAMADAN			10	10	
JICA TEAM		17	26	11	

conception					
préparation des messages / textes	25	3			
préparation des dessins	25	3			
sélection du dessin d'école		13			
sélection de la mascotte	10				
préparation du montage	25	6			
date limite des remarques	9				
intégration des dessin + mascotte	13				
échantillon du montage complet	16				
edition, impression, livraison					
première réunion imprimeur	28				
préparation des TOR	25	7			
finalisation TOR	9				
contrat	10				
premier paiement / contrat	10				
commande imprimeur	16				
épreuve pour Délégation Education	19				
remarques Délégation Education	19				
date limite de livraison			3		
paiement final				27	30
distribution / utilisation					
planification de la distribution	25	29			
organisation de la distribution			2	10	
distribution aux élèves			15	20	
séance d'animation cahiers			15	20	

ACTIVITES SCOLAIRES

(Délégation de l'Education)

	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVIER	MARS
	1 15	1 15	1 15	1 15	1 15
VACANCES					
RAMADAN			10	10	
JICA TEAM	3	17	26	11	

sensibilisation des enseignants présentation de la vidéo	29
sensibilisation des élèves présentation de la vidéo aux élèves / dessin	5/6
présentation de la vidéo aux représentants des classes	18 20
journée sensibilisation avec cahiers	15 20
présentation vidéo aux élèves	20 7
concours de dessin	
lancement du concours	5/6
période du concours	5/6 12
remise des dessins et réunion du jury	12
sélection du dessin	13
exposition des dessins	
exposition publique	17 20 3
exposition scolaire	4 18
attribution des prix cérémonie d'attribution des prix	17/18
distribution des cahiers	15 20

EXPOSITIONS ET CEREMONIES

	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS
	1 15	1 15	1 15	1 15	1 15
VACANCES					
RAMADAN			10	10	
JICA TEAM		17	26	11	

cérémonie d'ouverture exposition

2 6

organisation avec MOE

2 6

préparation de la cérémonie

5 6

sélection du site

17/18

cérémonie

exposition publique

20 2

organisation avec MOE

20 6

préparation de l'exposition itinérante

6 13

préparation de l'exposition dessins

6

sélection du site

17 3

période d'exposition

exposition scolaire

préparation du lieu d'exposition

20 24

exposition scolaire

4 18

VISIONNAGE DU FILM VIDEO

	NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER		MARS	
	1	15	1	15	1	15	1	15	1	15
VACANCES										
RAMADAN					10		10			
JICA TEAM	3			17		26				11

visionnage vidéo interne
(élus, techniciens, ripeurs)

25__6

7__9

7__9

7__9

plan de visionnage
sensibilisation des techniciens
sensibilisation des conseillers municipaux
sensibilisation des ripeurs

visionnage vidéo intermédiaire
(sensibilisation des animateurs)

25__6

13__17

13__17

13__17

plan de visionnage
visionnage auprès des médecins du BMH
visionnage auprès des animateurs Santé
visionnage auprès des animateurs Jeunesse et Sports

visionnage vidéo externe
(sensibilisation du grand public)

25__6

25__6

9__13

plan de visionnage
planification des lieux et dates de présentation
définition d'un programme
rencontres / visionnage

18__4

visionnage vidéo en activité scolaire
(voir activités scolaires)

EVALUATION DES ACTIVITES

	NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER		MARS	
	1	15	1	15	1	15	1	15	1	15
YACANCES										
RAMADAN					10		10			
JICA TEAM	3			17			26		11	

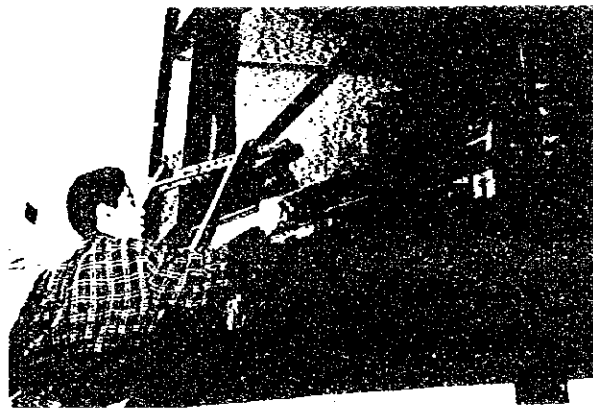
préparation questionnaire 25_30
 (a) résultats du questionnaire 2_6

taux de participation 11_13
 contrôle des entrées exposition 18_3
 participation aux concours (résultats)

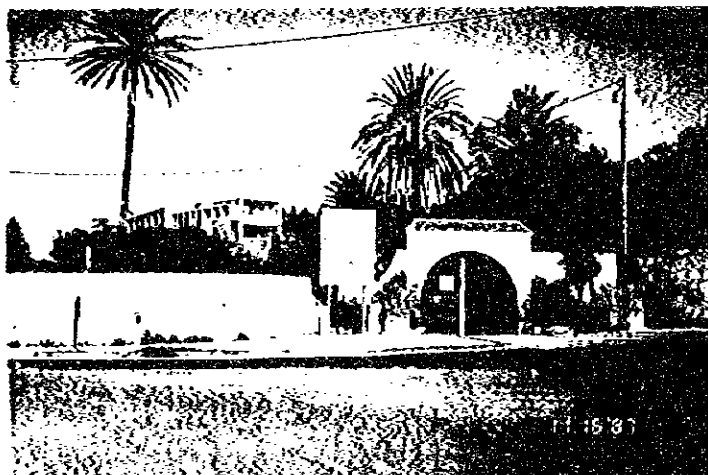
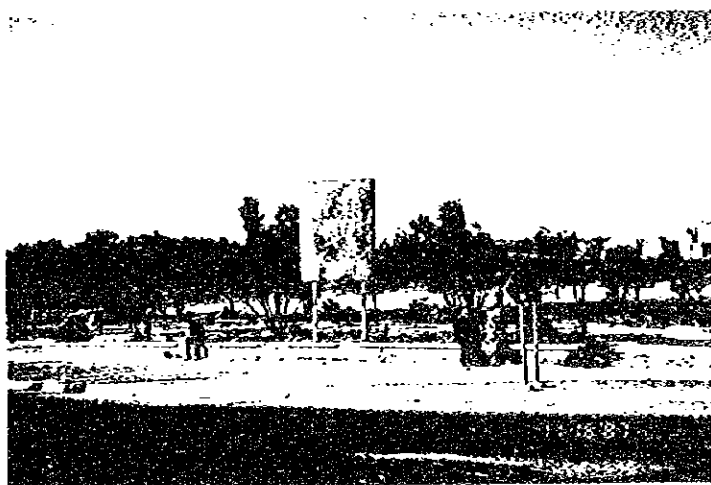
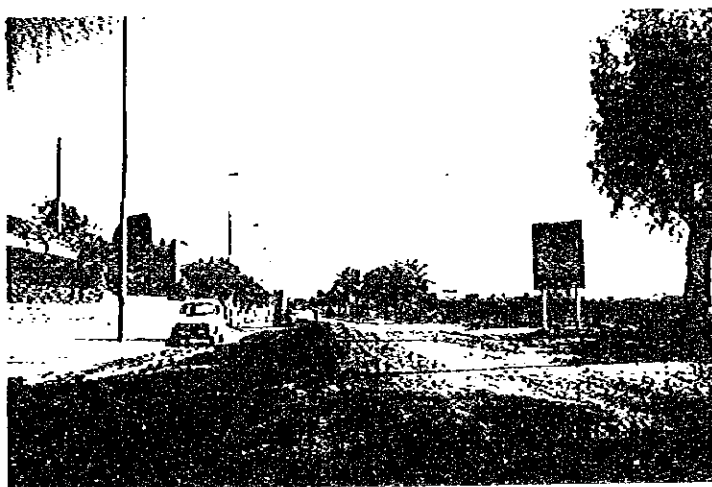
sondage d'opinion à l'exposition questionnaire 10_16
 établir l'équipe d'interview 28/29 1_3
 sondage (c) résultat du sondage 4

sondage d'opinion chez l'habitant questionnaire 10_16
 équipe d'interview 28/29 10_14
 sondage (b) résultat 17

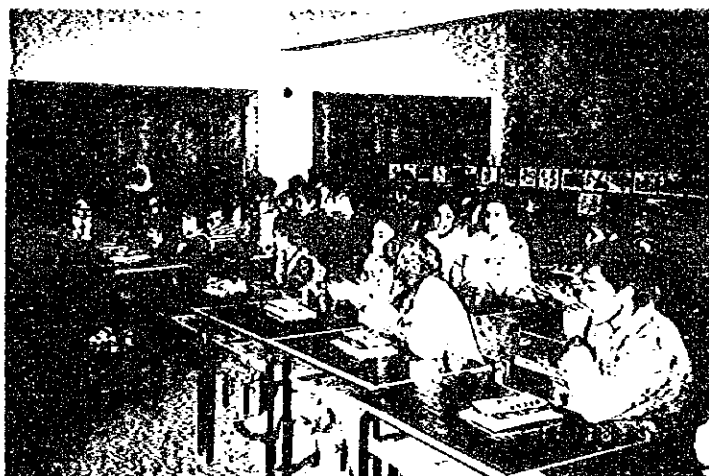
interprétation des résultats 17_20
 comparaison de (a) et (b) 17_20
 comparaison avec (c) 17_20
 résultats de participation 17_20
 taux de participation 17_20



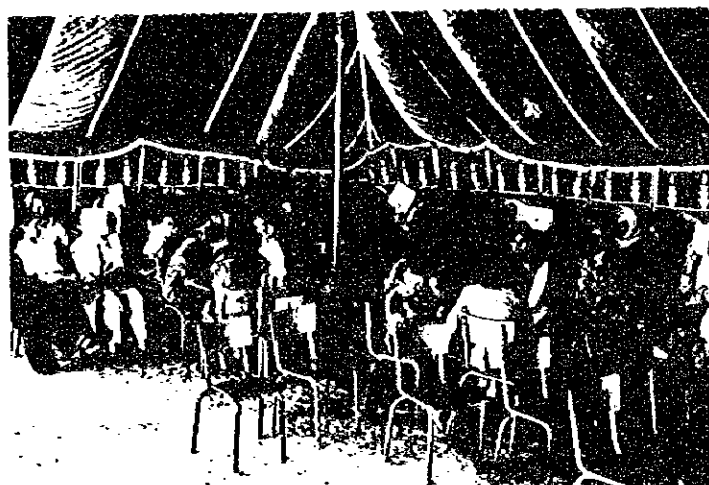
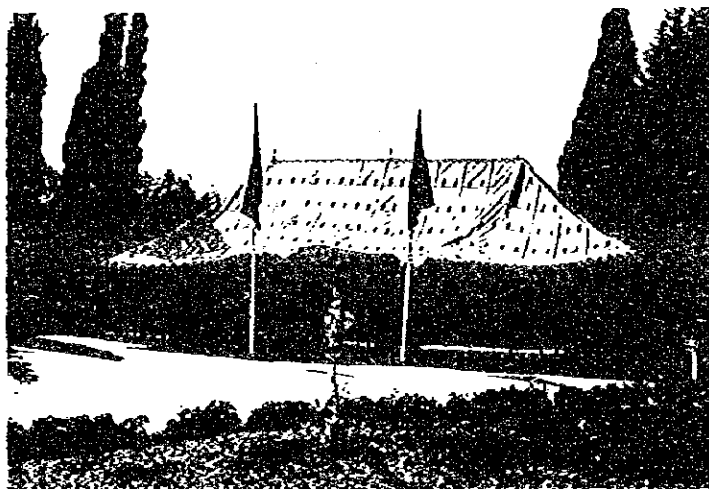
Scenes d'installation des grands panneaux d'affichage



Exemples de panneaux d'affichage installés pour les affiches géantes



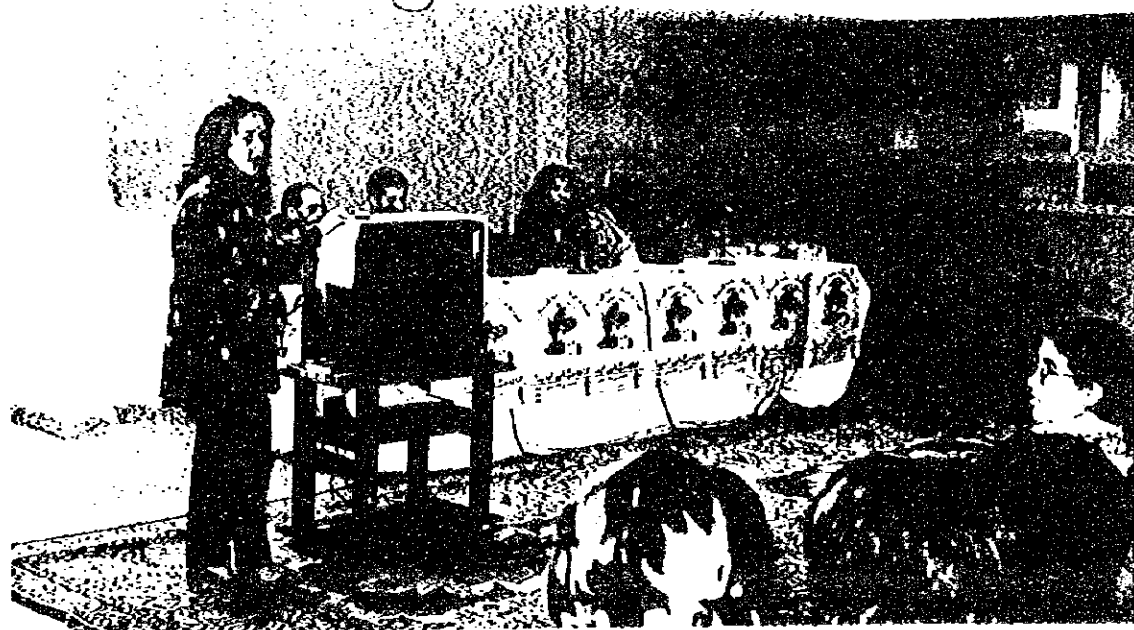
**La cérémonie de remise des prix organisée dans les locaux de la
délégation de l'éducation nationale le 29 Janvier 1997**



Journée de sensibilisation à Biada, le 14 Avril 1997



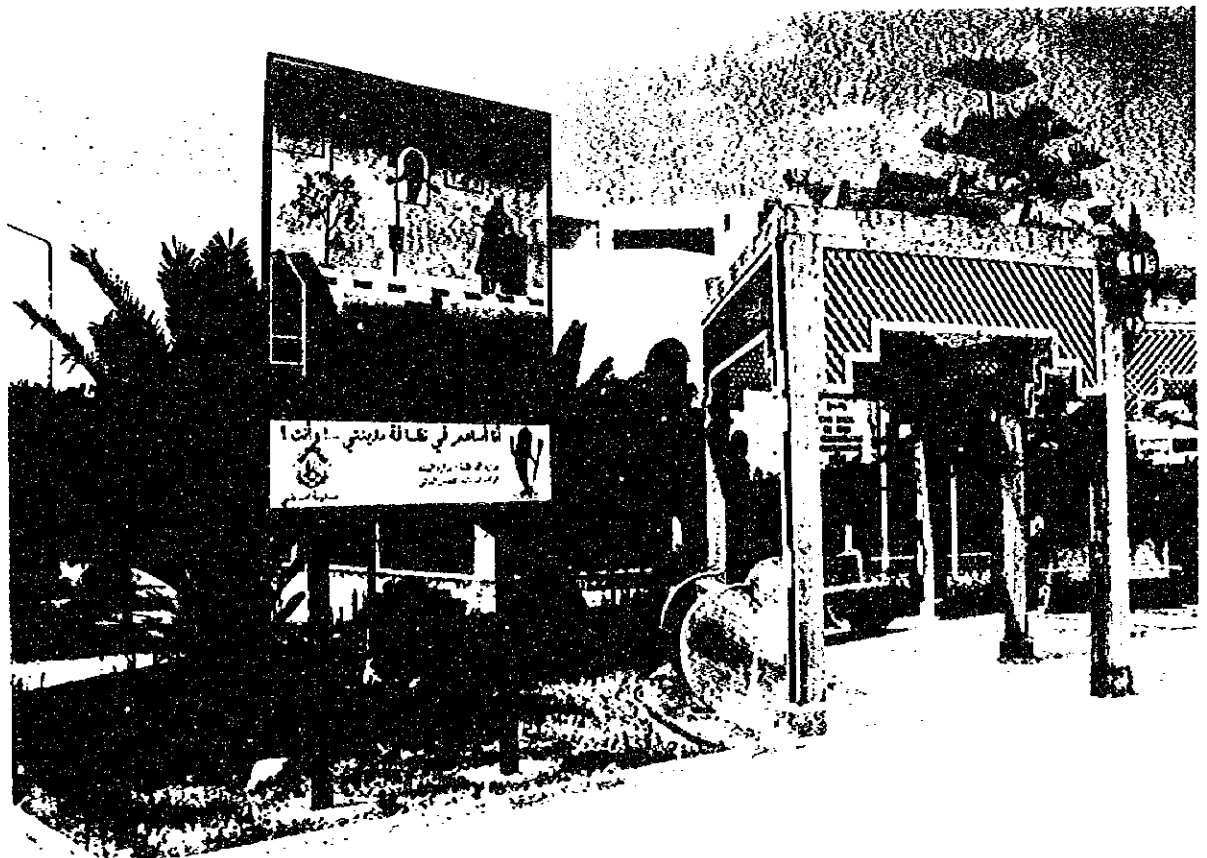
**Journée de sensibilisation à Boudheb, dans les locaux de l'ACL, le 15
Avril 1997, avec un exemple de sensibilisation en porte à porte**



**Journée de sensibilisation à Zaouia, dans les locaux du foyer féminin, le
16 Avril 1997**



La cérémonie de remise des prix finale aux élèves et aux artistes lauréats des concours de dessin, au centre culturel de Safi (bureau de la mission d'étude JICA), le 27 Février 1997

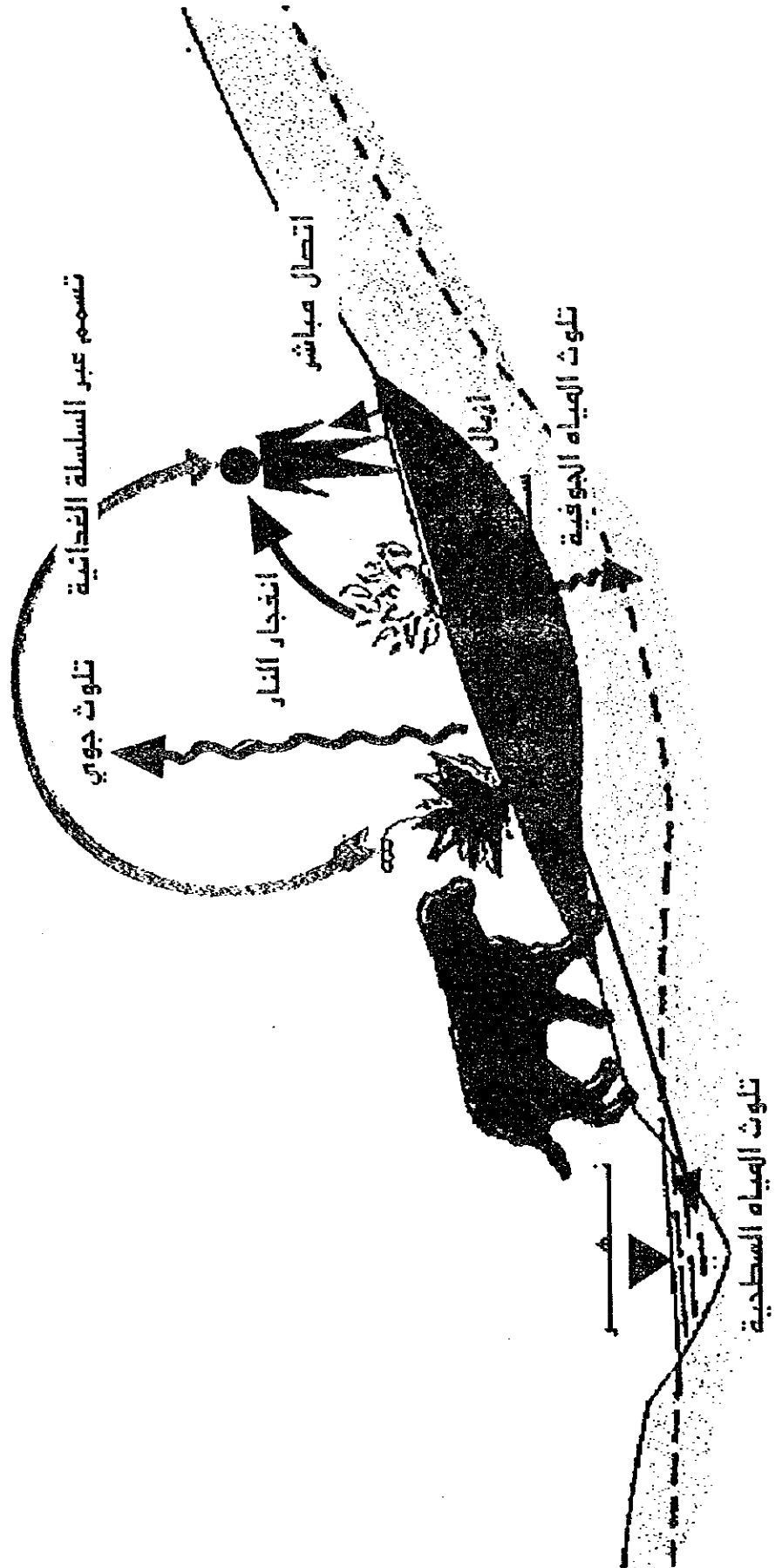


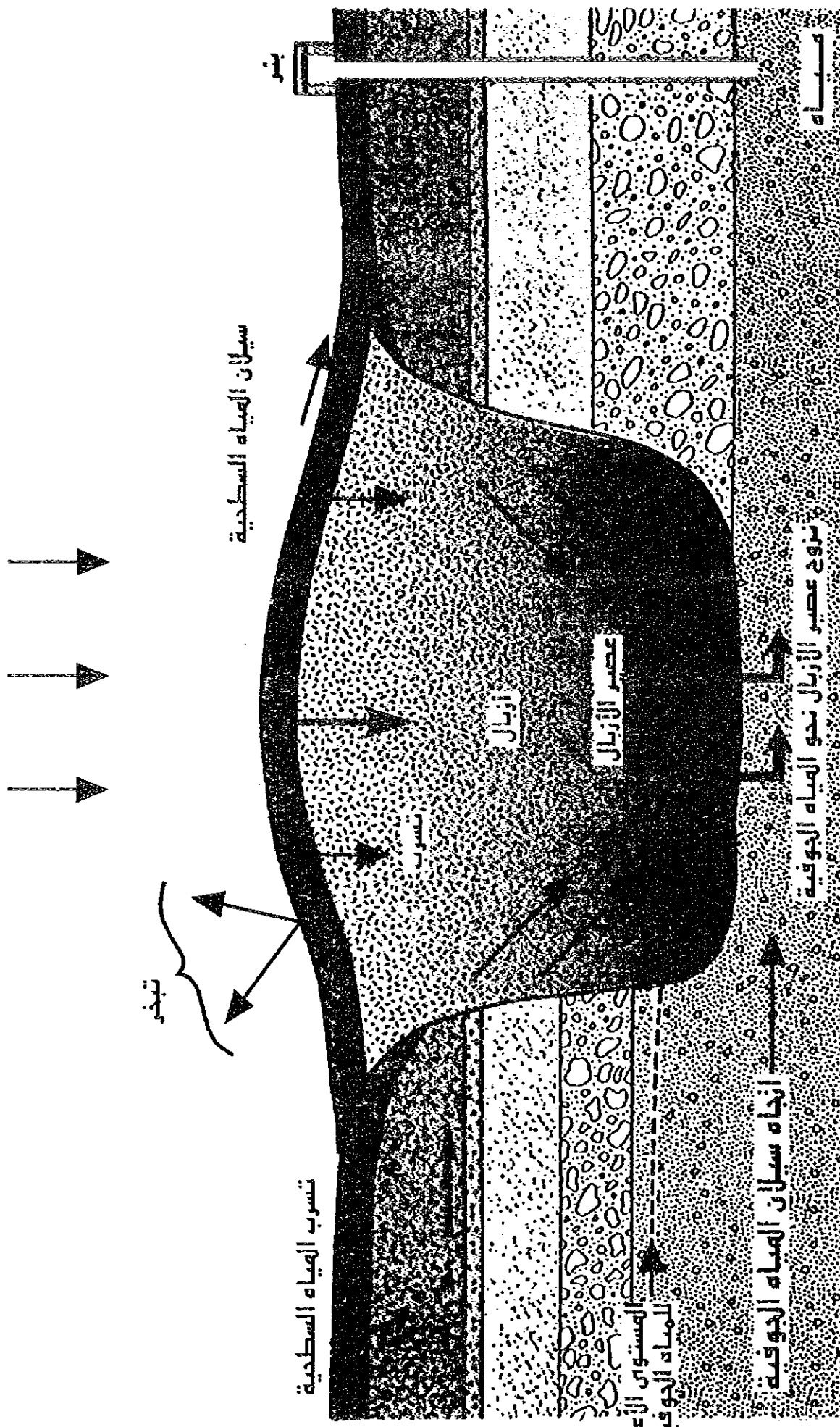
Deux exemples d'affiches géantes installées en Mai 1997 sur la place centrale en face de la Province et de la Communauté Urbaine de Safi



Vue rapprochée sur une affiche géante installée sur la place centrale en Mai 1997, en face de la Province et de la Communauté Urbaine de Safi

التأثير المباشرة وغير المباشرة للأزبال على الصحة

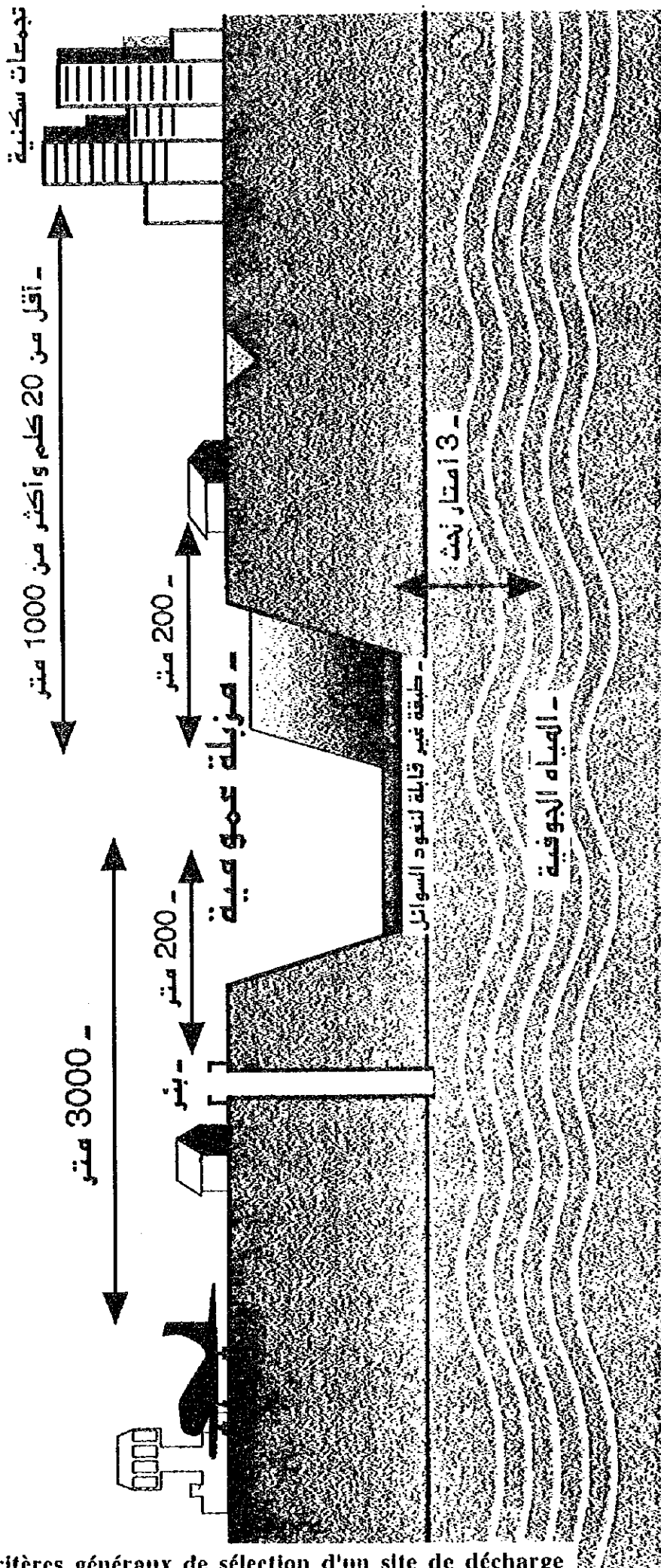




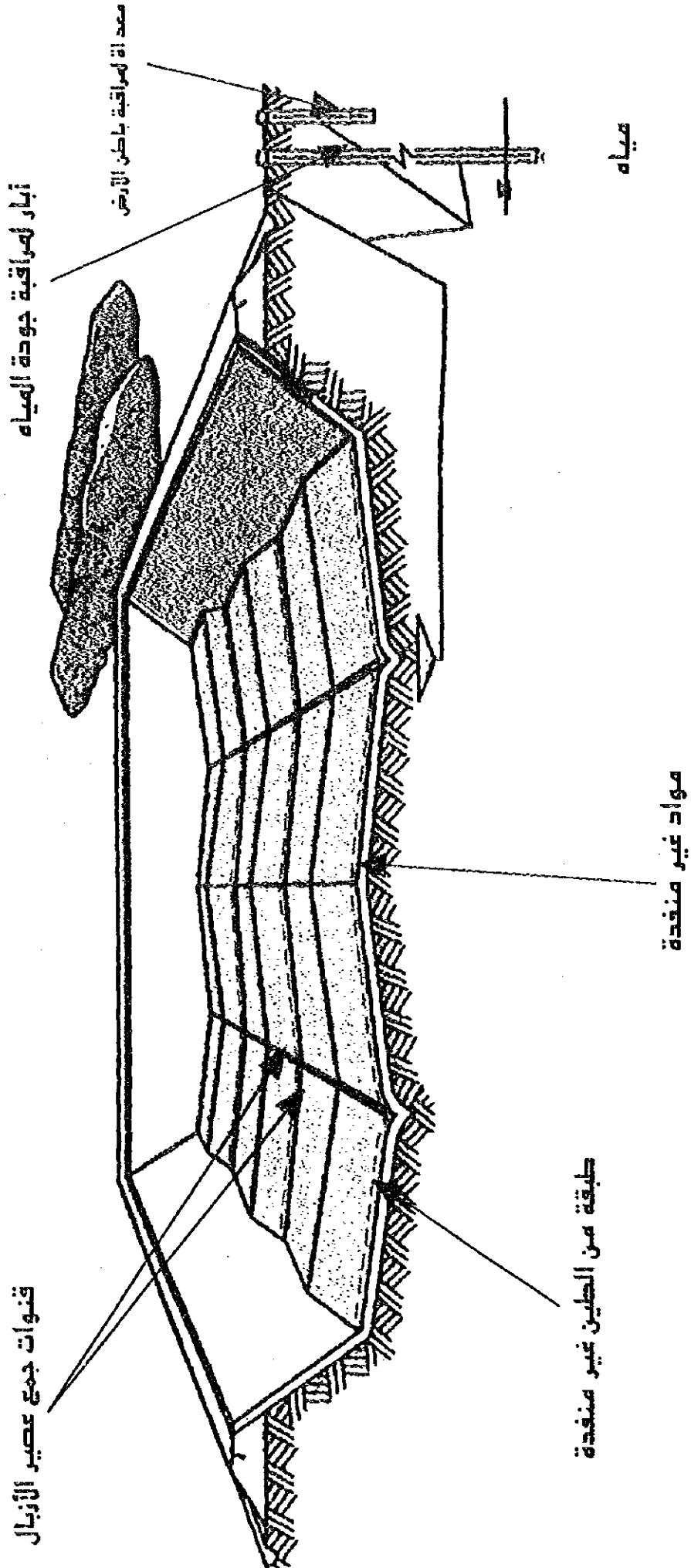
2. La contamination des eaux souterraines sur un site de mise en décharge des déchets

المعايير العامة لاختيار موقع مزبلة عمومية

- اتجاه الرياح السائدة معاكسة للمساكن

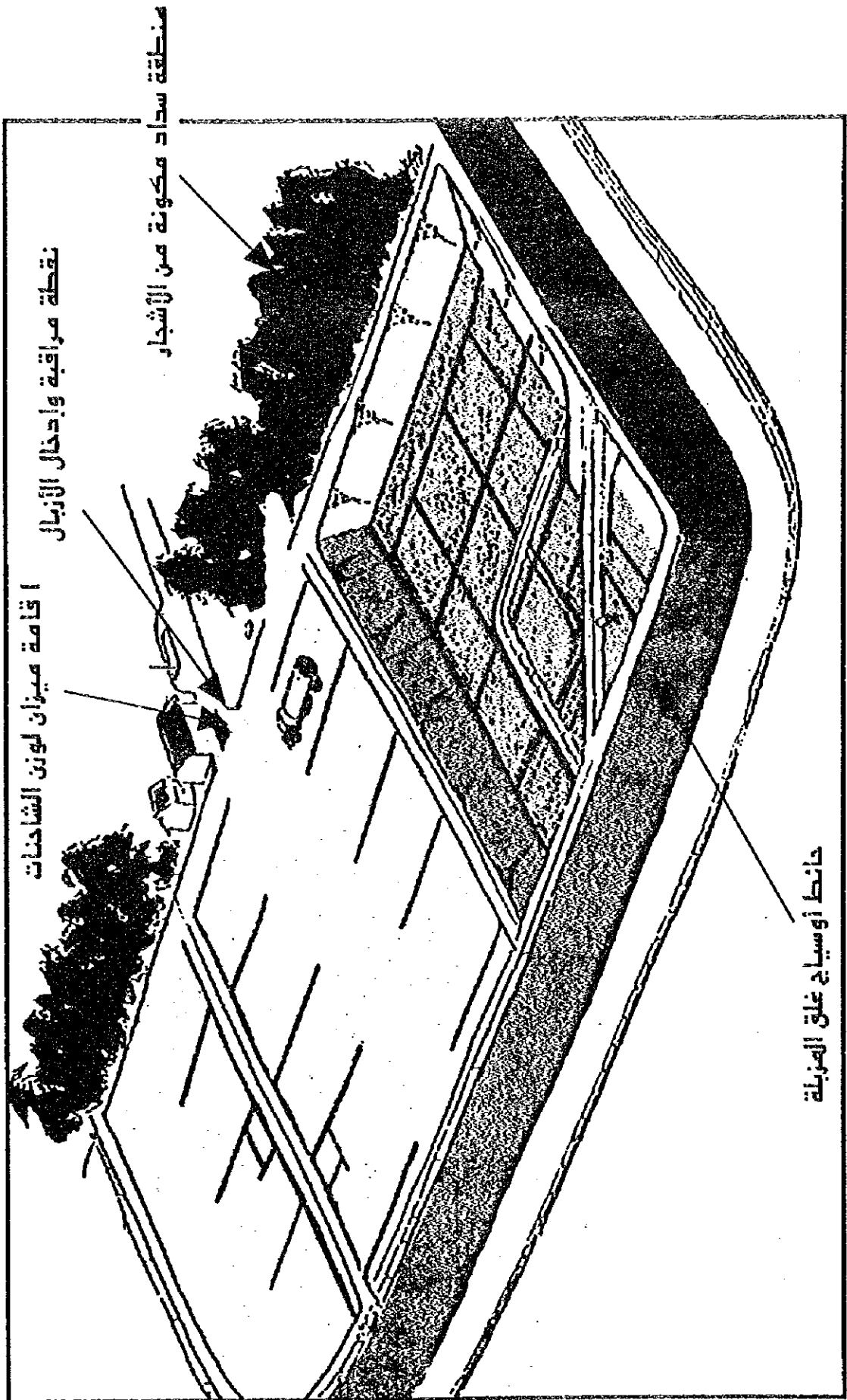


تهيئة الموقع



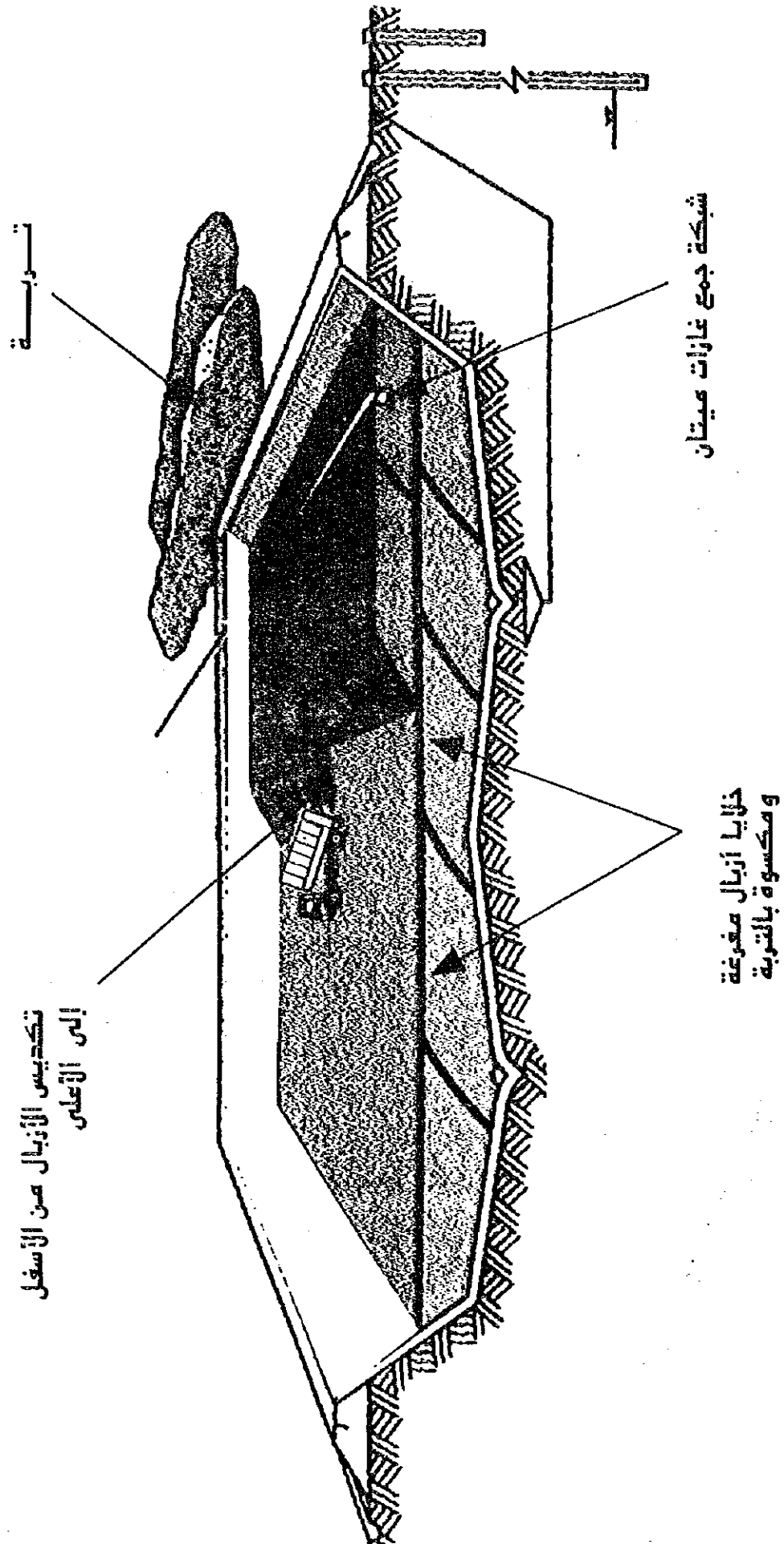
4. L'aménagement d'un nouveau site de mise en décharge des déchets

عناصر مراقبة المزرعة



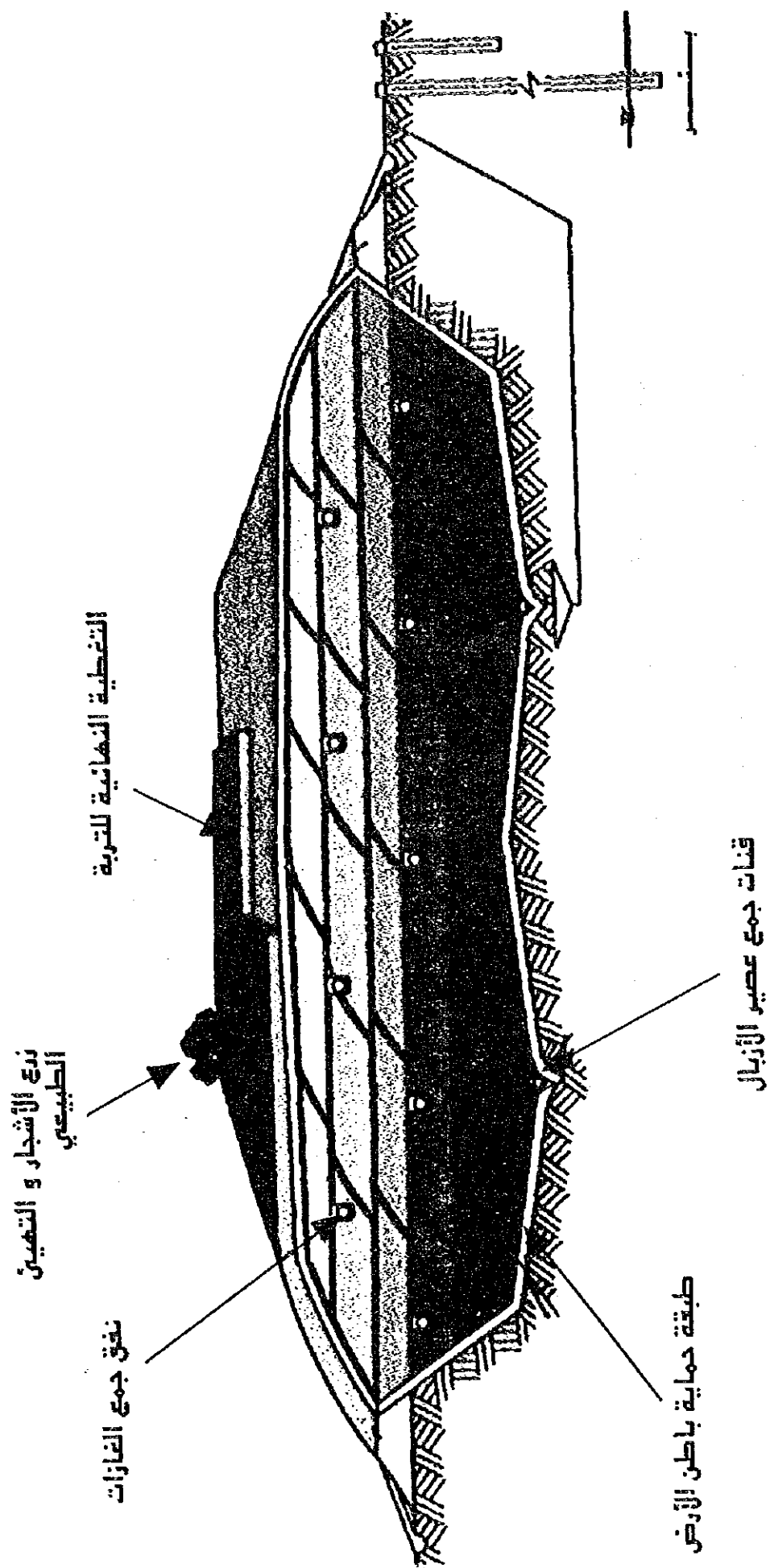
5. Les éléments de contrôle de la sécurité et de l'environnement dans un site de mise en décharge des déchets

طريقة إخراجه الأزيل



6. La méthode de mise en décharge des déchets

المرحلة الأخيرة في موقع إفراغ الأربال



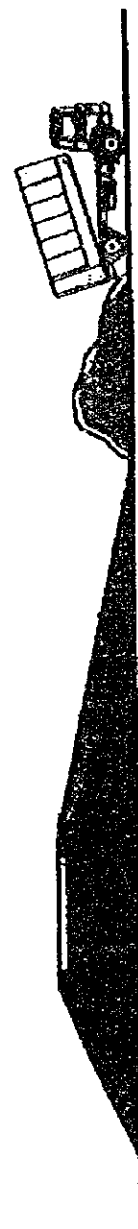
7. La phase finale du site de mise en décharge des déchets

طريقة إفراغ الأتبال مع تكديس الأتبال نحو الفوق



أول خلية أزال مع تغطية

التربة



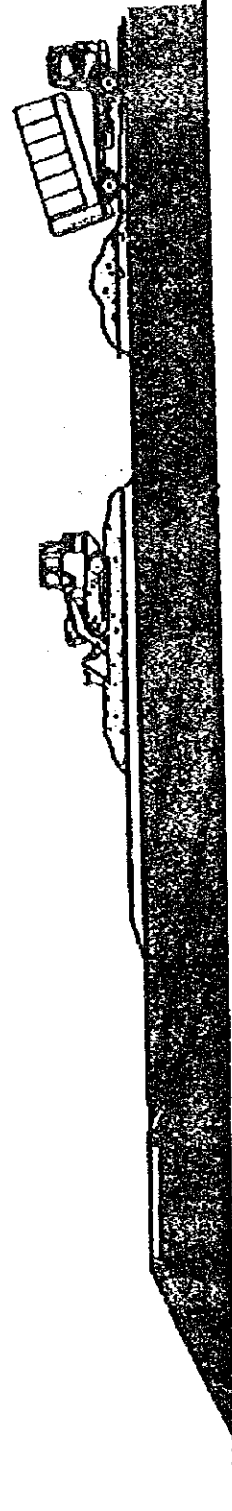
تغطية توتمية للتربة سمكها

20 سنتيمتر

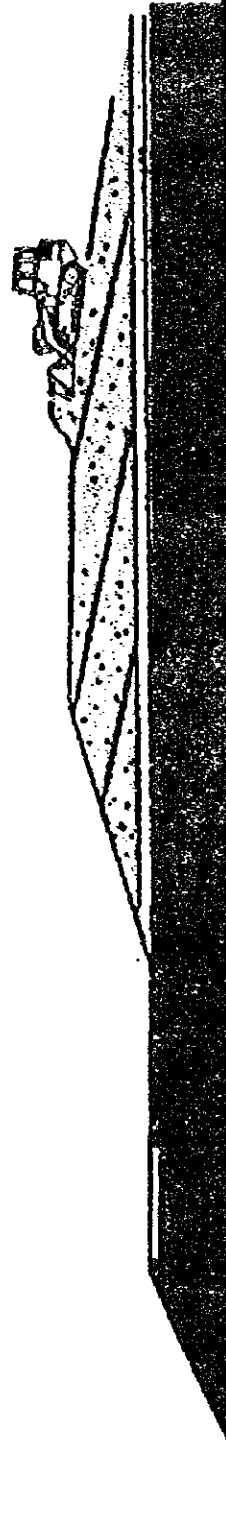


10. La méthode de mise en décharge: couverture quotidienne de sol (épaisseur 20cm)

تغطية أولى للتربة
المستوى الأول سمكها 50 سنتيمتر

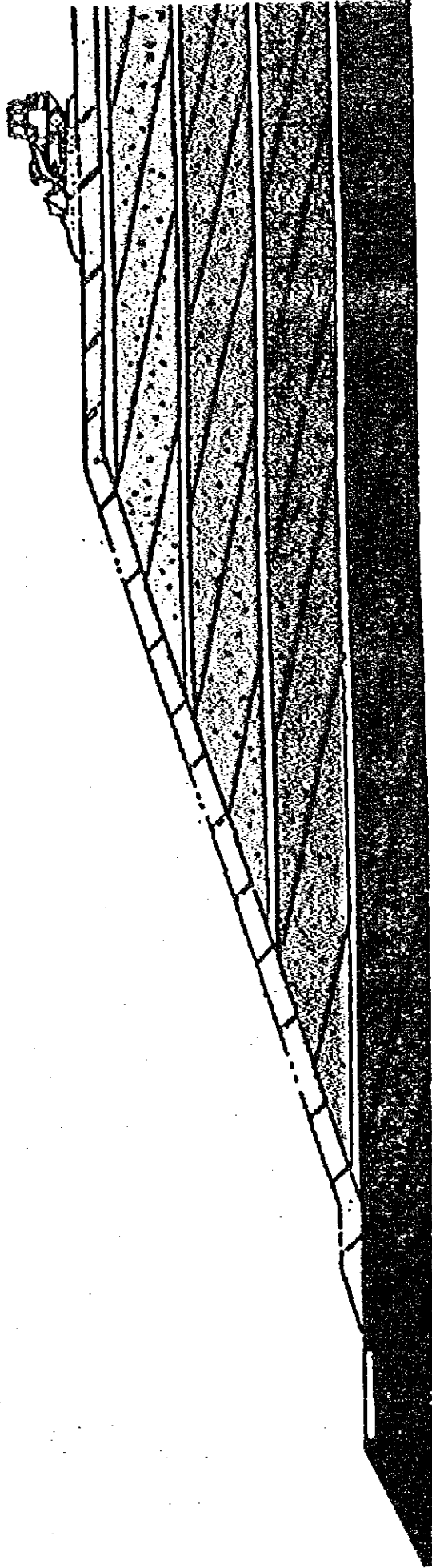


نهاية المستوي الثاني من
مرحلة إفراغ الآبار



12. La méthode de mise en décharge: finition du deuxième niveau de mise en décharge

الجزء الأخير من إخراج الأزيل
 بعد إنهاء المستويات الأربعة
 تغطيتة نهائية للتربة سمكها 1 متر



13. La méthode de mise en décharge: phase finale de la décharge après finition de 4 niveaux dans l'exemple; couverture finale de sol (épaisseur de 1m) - 463 -

PROJET DE DEMONSTRATION DE L'EDUCATION DU PUBLIC A SAFI

Rapport d'avancement de l'exécution du projet (22 - 24 Avril 1997; mission JICA)

1) Calendrier de l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation du projet

La période d'évaluation a été du 22 Avril au 24 Avril 1997, par le biais des discussions avec tous les membres du comité en charge du suivi du projet de sensibilisation. Après une réunion générale qui a réuni toutes les parties concernées, des réunions individuelles ont permis de faire le tour de la question.

2) Résumé des progrès accomplis

La mise en oeuvre des activités de sensibilisation dans le cadre du projet a commencé en Avril 97, à différentes dates selon les agences qui sont impliquées. La Communauté Urbaine a organisé les 26 et 31 Mars des réunions de coordination du comité de suivi pour organiser la campagne et mettre au point les quotas pour la distribution des matériels de sensibilisation préparés pour la campagne (cahiers d'élèves, cartes postales, dépliants).

La plupart des matériels de sensibilisation ont été distribués à l'exception de ceux attribués à l'ACL et à la Délégation de l'Education Nationale, qui ont prévu la distribution pour Mai. Les cartes postales ont bien attiré l'attention du public. Les dépliants ont été appréciés grâce à leur rôle d'information et leur bonne qualité comme cela a été souligné par les communes et les délégations durant la réunion du 22 avril. Les cahiers d'élèves seront distribués aux enfants en Mai. Quant aux affiches, elles ont été exposées dans des lieux différents à l'exception des affiches géantes. La distribution a montré que chaque matériel a été apprécié positivement par les distributeurs comme par le public récepteur à tel point qu'il était difficile de répondre à la demande.

Les activités de sensibilisation ont été: le visionnage du film vidéo, la distribution des matériels de sensibilisation, l'exposition des affiches et les discussions publiques. Ces activités ont été partiellement mises en oeuvre. Les activités de l'ACL et de la Délégation de l'Education Nationale sont prévues pour Mai. L'exposition des affiches géantes doit commencer durant la semaine du 28 Avril. Dans tous les cas, ces affiches géantes devraient être exposées en totalité à partir du début du mois de Mai.

Les délégations provinciales avec l'ACL ont été les acteurs essentiels de la mise à exécution du projet. Chaque délégation a élaboré des activités de sensibilisation du public sur deux fronts: sur sa propre initiative en utilisant son réseau de contact avec le public, ou en collaboration avec d'autres délégations ou associations. Le calendrier des activités coordonnées s'est étalé du 14 au 16 avril et a concerné chaque commune. Dans ce calendrier, les sessions des sensibilisation, une par jour, ont été coordonnées par les représentants de toutes les délégations.

Les 3 communes ont participé aux activités organisées par les délégations. La commune de Boudheb a pris l'initiative d'activités organisées avec le soutien des associations locales.

La sensibilisation concernant les techniciens et les ingénieurs municipaux des communes de Boudheb et de Zaouia devrait être réalisée durant les réunions du conseil municipal avec présentation du film vidéo. Ceci a été déjà fait par la commune de Biada.

Le résultat de l'évaluation est que l'exécution du projet a commencé et que les communes et les délégations sont tout à fait actives pour sa réalisation dans les meilleures conditions

possibles. Elles sont tout à fait conscientes de l'importance du projet. La qualité des matériels préparés pour la campagne a attiré l'attention des délégués régionaux et du grand public. Quant aux affiches géantes, le succès de leur objectif, en particulier la période prolongée d'exposition, a été la préoccupation principale. Ceci constitue une des raisons pour lesquelles l'affichage a été retardé. Il reste encore des aspects techniques de détail à régler pour l'affichage, et dont l'issue est du ressort de la Communauté Urbaine en vue de s'assurer que les affiches seront inaltérables pour une période d'une demi-année comme prévu.

Le fait que la distribution des matériel ait été retardée peut être expliqué par les facteurs suivants :

- Le responsable de l'imprimerie a changé ;
- La réimpression des cahiers pour modifier la liste des contributions au projet a pris beaucoup de temps, du fait que les couvertures des cahiers ont dû être séparées, réimprimées et reliées à nouveau;
- Les conditions météorologiques ont été mauvaises (vent, pluie), et elles ont encouragé à trouver des méthodes d'affichage conséquentes pour les affiches géantes ;
- Il y avait les vacances scolaires et la fête d'Aôd El-Adha (fête du mouton, du 18 au 20 Avril) qui ont aussi limité les activités.

3) L'état des activités

Les activités d'éducation sont expliquées ci-dessous pour chacun des membres impliqués dans l'exécution du projet. L'ordre de cette présentation suit l'ordre des réunions faites durant le séjour d'évaluation à Safi.

L'Association Culture et Loisirs (ACL)

Durant les réunions, l'ACL a expliqué sa position dans le cadre du projet. L'ACL est consciente de l'importance de ce projet puisqu'elle considère que le projet n'est pas une campagne mais une activité permanente de long terme pour sensibiliser les citoyens. L'ACL a aussi proposé son implication complète et permanente dans cette tâche. Selon l'ACL, un succès important du projet qui peut être déjà remarqué est que le but de sensibiliser les gens a été clair et exécuté. La difficulté qui reste pour le futur est de bien développer la capacité de l'organisation pour que l'exécution puisse être réalisée sans problème.

L'ACL n'était pas capable de commencer son plan d'exécution puisque les matériels de sensibilisation n'ont pas été expédiés à temps pour rendre son programme opérationnel. Les matériels de sensibilisation ont été reçus à la fin de mois d'Avril. Les activités de sensibilisation à l'ACL seront réalisées du 10 au 30 Mai, de la façon suivante:

- a) L'ACL organisera d'elle même une activité de sensibilisation comprenant 3 visionnages par semaine du film vidéo pour les adhérents de l'association (1 800 adhérents), et avec le soutien des techniciens de la commune et du BMH. La distribution des cahiers d'élèves est prévue à la fin du visionnage. L'ACL fera une simple évaluation en se basant sur un questionnaire dont le but est le suivant: informer la commission en charge du suivi de projet en ce qui concerne les activités, et évaluer les impacts et les besoins pour mieux définir des actions futures. Des questions typiques à l'attention du public sont par exemple: Comment avez-vous été informé? Quel support de communication a été la source d'information ou a eu une influence (sur le comportement etc.)? Le type d'action complémentaire qui est prévue est la sensibilisation organisées par les adhérents de l'association eux-même, particulièrement à l'occasion de la journée de la Terre le 5 juin.

La distribution des cartes postales et des dépliants est déjà programmée, par l'utilisation du réseau de l'ITA, l'EST, et les écoles de formation professionnelle (qui dépendent du Ministère des Travaux Publics) et bien entendu l'ACL.

Les affiches standards sont exposées en utilisant le même réseau et en incluant les associations locales des quartiers.

- b) En plus, l'ACL fournit ses locaux et le matériel de visionnage vidéo pour les activités de sensibilisation faites par les délégations. L'ACL a déjà été choisie comme site pour le visionnage vidéo pour la commune de Boudheb le 15 avril par la Délégation de la Jeunesse et des Sports. L'ACL sera aussi utilisée deux fois par semaine (le mardi et le jeudi) par la Délégation de la Jeunesse et des sports, le BMH, et par la Délégation de l'Entraide Nationale.

L'ACL a fourni à l'équipe JICA un programme en français des activités prévues en Mai. Ce programme sera imprimé et diffusé sur son imprimé mensuel de présentation des activités de l'association. L'ACL va prendre des photos durant les activités.

La Délégation de l'Education Nationale

La délégation a insisté sur le fait qu'elle a été impliquée dans le projet depuis le début et elle a été tout à fait consciente de l'importance du projet. C'est la raison pour laquelle elle considère que la sensibilisation relative à la gestion des déchets doit constituer une préoccupation constante pour les écoles. Pour l'instant, la délégation a programmé le visionnage du film vidéo du 29 avril au 13 mai, avec la participation de la Délégation de la Santé Publique et des communes.

La sensibilisation sera faite comme prévu durant cette période, à savoir le visionnage du film vidéo, la distribution des cahiers et des cartes postales, et le dégagement de 5 minutes de temps par les enseignants pour parler des problèmes de la GDS durant chaque leçon en classe. Les enseignants impliqués sont ceux des sciences naturelles et d'histoire/géographie. Le visionnage du film vidéo sera fait par les coordinateurs de la délégation. Les cibles sont les classes de 5ème et de 7ème années (1 100 étudiants) Chaque collège va obtenir une copie de la cassette vidéo. La réutilisation de la cassette vidéo est déjà étudiée pour l'année prochaine.

La Délégation de la Santé Publique

La délégation a reçu les matériels de sensibilisation pour la distribution, comme prévu. La plupart des matériels ont été distribués durant les activités de sensibilisation du 31 Mars au 11 Avril.

Les activités ont été les suivantes:

- a) Des sessions courtes de sensibilisation dans des centres de santé et dans les hôpitaux :
Il y a eu 411 sessions dans des centres de santé et dans les hôpitaux, couvrant un total de 11015 personnes, durant la période du 31 Mars au 11 Avril. Ces activités ont été coordonnées par l'infirmier ou par le major du centre de santé dans la plupart des cas. Les affiches ont été déjà fixées sur les murs des salles d'attente, et les coordinateurs ont expliqué l'hygiène et l'élimination des déchets (5 minutes). Les cartes postales et les dépliants ont été distribués à la fin de chacune de ces interventions. Les lieux ont été les 9 centres de santé et l'hôpital provincial.
- b) Des sessions spéciales d'une journée de sensibilisation ont été organisées en coordination avec la Délégation de la Jeunesse et des Sports et la Délégation de l'Entraide, du 14 au 16 avril:

Les sujets de discussion et autres détails sont décrits ci-dessous dans les activités de la Délégation de la Jeunesse et des Sports.

- c) La distribution des affiches, des dépliants, et des cartes postales aux institutions sanitaires (centres de santé et hôpitaux).
- d) La distribution des dépliants et des cartes postales en coordination avec l'ordre des docteurs en médecine, l'ordre des docteurs dentistes et le syndicat des pharmaciens.

La commune de Boudheb

La commune de Boudheb a organisé les activités de sensibilisation selon l'approche suivante:

- a) En coordination avec les associations locales, associant sensibilisation et éradication des déchets:

Cette opération a été réalisée le 22 mars avec l'Association de la Jeunesse et de la Coopération Internationale, l'Association Shoula et l'Association Marocaine pour l'Environnement et le Développement. L'opération était l'élimination des points noirs dans des lieux choisis d'habitats collectifs, et la sensibilisation du public en utilisant les matériels de sensibilisation. Ces matériels ont été ceux préparés dans le cadre du projet de JICA, y compris également un feuillet de recommandations pratiques concernant la manipulation des déchets. Ce feuillet a été préparé par la commune avant que les matériels de sensibilisation du projet de JICA fussent prêts. Ces différents matériels ont été distribués en porte-à-porte. Les citoyens ont participé au nettoyage. Les recommandations incluses dans le tract ont été: mettre les déchets dans des sacs en plastique; éviter de jeter les déchets dans les rues et empêcher les enfants de jouer avec les déchets; attendre les camions de collecte et faciliter la tâche des ripeurs; le maintien de la propreté et de la protection des sites historiques.

- b) Directement sous la coordination du technicien responsable du nettoyage, durant la période de 2 au 13 Avril :

Une grande tente a été élevée sur une place centrale de la ville de Safi devant la Médina pour la présentation du film vidéo et pour le débat public. Le but était de recevoir l'opinion du public et de fournir l'information auprès du public. Des cahiers (ceux justement préparés pour le projet) étaient disponibles pour les gens afin qu'ils puissent y écrire leurs remarques. Des entretiens ont été passés et enregistrés sur des cassettes audio. Toutes ces informations doivent être maintenant classées pour mettre en oeuvre les recommandations nécessaires pour la commission de l'environnement et de la propreté, qui tient 4 réunions par an. La communication a été initiée grâce au visionnage du film vidéo, puis la discussion par le coordinateur, la distribution des matériels, et l'exhibition de certains panneaux d'explication préparés par la commune. L'approche principale durant cette manifestation a concerné les obligations communales et le rôle des citoyens, en matière de déchets municipaux. La participation était quotidienne de 8:00am to 9:00pm .

- c) En coordination avec la Délégation de la Jeunesse et des Sports et la Délégation de l'Entraide Nationale, durant la période de 14 au 16 Avril (voir la section suivante).
- d) En diffusant les matériels de sensibilisation aux bureaux du BMH, les quartiers, les pharmacies, les cafés, les hôpitaux privés, les hôtels, et les docteurs en médecine. Les affiches ont été exposées sur les camions de collecte (1 par camion).
- e) En visionnant le film vidéo aux ripeurs et aux membres du conseil municipal à l'occasion de la réunion avec le comité de l'environnement et de la propreté, qui est prévue pour le 24 avril. La distribution des matériels y est prévue.

La Délégation de la Jeunesse et des Sports

La Délégation de la Jeunesse et des Sports a participé aux 3 sortes d'activités de sensibilisation suivantes :

- La campagne de sensibilisation du 14 au 16 Avril, avec la Délégation de l'Entraide Nationale et la Délégation de la Santé Publique ;
- La sensibilisation en porte-à-porte du 8 au 11 Avril ;
- Une campagne spécifique utilisant son propre réseau à Safi, c'est-à-dire les foyers féminins, les maisons des jeunes, partir du 28 Avril pour une semaine.

Durant la campagne de sensibilisation du 14 au 16 Avril, il y avait une réunion publique par jour dans chaque commune. Les lieux choisis ont été les centres culturels à la commune de Biada (14/4), où une tente a été installée à l'extérieur, les locaux de l'ACL à la communes de Boudheb (15/4), et les foyers féminins à la communes de Zaouia (16/4). Dans chaque réunion, les sujets de discussion ont été :

- L'effet des conditions de manipulation des déchets sur la santé;
- L'effet des points noirs sur l'esthétiques (paysage);
- La responsabilité des citoyens;
- Le comportement / l'éducation et la protection de l'environnement.

Le public était composé des membres des centres gérés par les délégations concernées, et des gens habitant aux alentours. Chaque réunion a été gérée par 3 coordinateurs, 1 coordinateur par délégation. A l'exception de Biada, le technicien communal n'a pas été présent à la réunion pour répondre aux questions.

Les problèmes posés par les gens ont été résumés par la délégation selon les thèmes suivants :

- Les gens désirent un redoublement d'efforts de la part des communes pour améliorer la collecte des déchets;
- Les lieux qui ne sont pas couverts par la collecte municipale ont été soulignés par les gens;
- L'élimination des déchets doit être améliorée pour éviter les nuisances et la pollution.

La sensibilisation en porte-à-porte du 8 au 11 Avril a été réalisée par les coordinateurs de la délégation dans des quartiers urbains choisis dans chaque commune; les membres des foyers féminins ont aussi participé après une formation d'une journée avec les coordinateurs et après le visionnage du film vidéo. Durant les visites faites en porte-à-porte, les cartes postales et les dépliants ont été distribués.

La Délégation de L'Entraide Nationale

La Délégation de l'Entraide Nationale a participé aux activités de sensibilisation de la même manière que la Délégation de la Jeunesse et des Sports :

- La campagne de sensibilisation du 14 au 16 Avril, avec la Délégation de la Jeunesse et des Sports et la Délégation de la Santé Publique, principalement concentrée sur le public des centres féminins, des centres de formation professionnelle et des centres de l'entraide nationale.
- La sensibilisation en porte-à-porte du 8 au 11 Avril, par 20 coordinateurs de la délégation. La plupart des contacts ont été avec les femmes, représentant 3498 familles au total: 2340 à Boudheb, 674 à Biada et 484 à Zaouia.
- Une campagne spécifique en utilisant son propre réseau à Safi pour le visionnage du film vidéo et la distribution des matériels, et commençant le 21 avril.

La Délégation des Affaires Culturelles

Cette délégation n'a pas de matériel ou le personnel compétents pour gérer la sensibilisation comme dans le cas des autres délégations déjà citées. Toutefois, la délégation a commencé une réunion de sensibilisation le 21 avril pour les 60 personnes de son personnel. 80% de ce personnel est analphabète. Le délégué a expliqué que plusieurs personnes du personnel ont été indirectement concernées par la campagne dirigée par la Délégation de la Jeunesse et des Sports avec la Délégation de la Santé Publique et la Délégation de l'Entraide Nationale, ce qui montre l'influence des activités gérées par ces délégations. Les matériels (cartes postales, cahiers et dépliants) ont été distribués. Le visionnage du film vidéo doit continuer durant la semaine du 28 Avril, et il doit concerner aussi l'institut de musique (30 étudiants). Les affiches ont été placées dans des monuments historiques. Le délégué a proposé que les jours d'information sur la GDS doivent être organisés dans les monuments historiques, surtout les vendredi qui constituent des jours d'accès gratuit du public.

La commune de Biada

La commune de Biada a déjà saisi l'occasion de la réunion du conseil municipal pour discuter avec les membres du conseil de la campagne de sensibilisation et pour distribuer les matériels préparés durant le projet. Le public (15 personnes) a été libre en ce qui concerne la présence lors de la réunion. Il semble que le public a déjà remarqué les supports des affiches géantes qui sont installés à travers la ville.

La commune a également directement participé à la campagne de sensibilisation des délégations sur son territoire, le 14 Avril.

Les dépliants et les cahiers ont été distribués. Les cartes postales sont encore disponibles. Ils ont été distribués par exemple aux familles qui ont été choisies durant l'étude de l'opinion publique faite par l'équipe d'étude JICA. Les affiches ont été exposées sur les camions de collecte des déchets et dans les lieux publics.

La commune de Zaouia

La campagne de sensibilisation dans la commune de Zaouia peut être décrite selon 3 étapes. La plupart des matériels de sensibilisation ont été distribués. Les cahiers ont été réservés tout particulièrement au personnel de la commune et aux membres du conseil.

- a) La sensibilisation en porte-à-porte du 8 au 11 Avril dans la commune par les délégations, comme cela a été décrit.
- b) Une journée de sensibilisation dans la commune le 16 Avril, organisée par les délégations dans les foyers féminins (déjà expliqué). La commune a également commencé la distribution des matériels à ce niveau. La distribution a été organisée de la manière suivante: La distribution en porte-à-porte des dépliants et des cartes postales par les ripeurs et par les caporaux des service de la propreté; la distribution par les techniciens des matériels de sensibilisation dans les lieux publics (santé, administration) et dans les cafés; les affiches placées dans les lieux publics, sur les camions de collecte des déchets et dans les locaux des services communaux.
- c) Deux journées de sensibilisation organisées par la communes les 28 et 29 Avril en coordination avec les 3 délégations concernées (Jeunesse et Sports, Santé, et Entraide Nationale). Le premier jour concernera les techniciens, les ouvriers de la collecte et les membres du conseil de la commune. Le deuxième jour sera consacré au grand public avec pour but l'information du public concernant la GDS et le projet de la JICA, ainsi que l'échange d'idées. Le visionnage du film vidéo est programmé pour cette manifestation. Les dépliants, les cartes postales et les cahiers seront distribués durant

le premier jour. La coordination des discussions entre le personnel municipal et le public sera organisée par les coordinateurs des 3 délégations.

La Communauté Urbaine

La communauté urbaine a été impliquée comme organisateur des activités de sensibilisation. Les réunions de coordination ont été réalisées en Mars (le 14, 17, 18 et 27), surtout en ce qui concerne la discussion des rapports de JICA. Les réunions du comité de suivi ont été organisées les 26 et 31 Mars afin de coordonner la distribution des matériels de sensibilisation selon les quotas, et les actions. La réunion du comité de l'environnement et de la propreté a été tenue le 4 Avril. Celle des membres du conseil suivra, le 29 avril, étant l'occasion de visionner le film vidéo et de distribuer les matériels de sensibilisation.

Concernant la distribution des matériels de sensibilisation, 250 cahiers ont été réservés pour le personnel de la communauté et les membres du conseil (distribution le 29 avril). Les affiches et/ou les dépliant s et les cartes postales ont été distribués aux RATS (les bus de la ville de Safi), à l'atelier municipal, au centre culturel, au jardin d'enfants, au marché de gros, au BMH de la communauté, et dans les stations de bus.

En ce qui concerne l'exposition des affiches géantes, la situation est gérée par la communauté urbaine comme suit :

L'affichage des affiches géantes a été retardé pour des raisons techniques. Le but est d'avoir une exposition à long terme, ce qui suppose une fixation solide. Le problème est que les affiches plastifiées n'adhèrent pas bien au métal. L'idée actuelle est de placer l'affiche sur un panneau en bois, et de fixer le panneau sur la plaque de métal du support. Toutefois, des personnes considèrent que le bois peut être volé, ce qui représente aussi un facteur à l'encontre de la durabilité de l'affichage.

Par conséquent, chaque commune devrait proposer sa propre solution. La communauté urbaine veut s'assurer que les bonnes conditions sont réunies pour commencer l'affichage et distribuer les affiches géantes aux communes. L'affichage des affiches géantes doit commencer dans la semaine du 28 avril.

CONTENU DU DEPLIANT

1) Page recto, de gauche à droite

Volet 1

A safi, on pense a notre avenir, on veut gerer nos dechets

La propreté est culture et éducation

Je participe à la propreté de ma ville...! Et toi? (mascotte)

Volet 2

Petit lexique des dechets

les déchets urbains: ce sont les déchets des ménages, des marchés, de la rue, des écoles. Les déchets urbains contiennent des matériaux divers, et même des substances toxiques en petites quantités.

les déchets des hopitaux: ce sont les déchets générés par les hôpitaux, qui comportent des déchets médicaux nocifs ou infectieux. Normalement ce sont les hôpitaux qui devraient assurer le bon traitement de ces déchets. mais la plupart du temps comme à Safi, ces déchets sont collectés par la commune et on les retrouve donc à la décharge publique.

les déchets agricoles sont les déjections des animaux d'élevage, les déchets des cultures et de l'industrie agro-alimentaire. A Safi, les déchets agricoles comme des déjections animales posent des problèmes.

les déchets industriels: les déchets des industries sont inertes ou bien dangereux. Ce sont les industries elles même qui doivent traiter ces déchets. Comme la décharge municipale n'est pas contrôlée, il y a des industriels qui transportent directement leurs déchets indésirables à la décharge municipale.

le traitement des déchets: il existe plusieurs façon de traiter c'est à dire d'éliminer les déchets urbains: mise en décharge, incinération, compostage. Au Maroc, presque tous les déchets urbains sont mis en décharge. La mise en décharge est une solution pratique et bon marché, mais il faut qu'elle soit bien contrôlée, sinon elle engendre beaucoup de nuisances.

Volet 3

quelle est la quantité de déchets qui est produite par les ménages chaque jour?
La quantité de déchets qui est collectée par les 3 communes de la ville de Safi dépasse 40.000 tonnes par an, soit l'équivalent de 15000 camions de collecte. La quantité de déchets générée est d'environ 130 tonnes par jour. Cependant, on estime qu'une partie des déchets municipaux, plus du tiers de la quantité produite, n'est pas encore collectée. Avec la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie, la quantité des déchets augmente. Cette augmentation pourrait atteindre près de 3% par an, selon des estimations récentes.

le traitement des déchets, combien ça coûte?
Le coût total estimé de la gestion des déchets municipaux à Safi s'élève à environ 11 million DH par an. Le coût par tonne de déchets collectée et traitée s'élève à environ 300 DH par tonne (étude de la ville de Safi avec JICA). Cependant, le coût réel s'évalue en prenant en compte les effets négatifs comme par exemple les effets sur la santé. Mais on sait que le coût de la prévention est inférieur au coût de la réparation des dommages

causés. Quand l'habitant fait de la propreté de la ville un devoir et une attitude de tous les jours, il participe à réduire les coûts du service de maintien de la propreté.

Pourquoi s'occuper des déchets des ménages?

Les déchets urbains sont de plus en plus nombreux et complexes. S'ils ne sont pas gérés correctement, ils seront une nuisance croissante dans la vie quotidienne des habitants. Ils peuvent affecter la santé des habitants. Ils créent des nuisances diverses comme la prolifération des insectes par exemple. Tout le monde est d'accord pour dire que ces effets indésirables sont contradictoires avec l'objectif d'améliorer la qualité de la vie.

2) Page verso, de gauche à droite

Volet 4

Comment l'habitant peut aider à résoudre le problème "déchets"?

En pensant un peu plus à ses déchets. Le déchets est toujours regardé si négativement qu'on s'en débarrasse sans se poser des questions. Chacun de nous doit pourtant se rendre compte que la société change, elle produit plus, et elle consomme plus qu'avant. On ne peut plus faire comme si le déchet n'existait pas, sous peine de se laisser dépasser par la complexité des problèmes, et ce serait prendre le risque d'un développement qui ne pourrait survivre à lui-même. La seule attitude positive, maintenant, c'est de "penser nos déchets" sans honte ni prétention.

La propreté de notre ville est entre nos mains

Volet 5

Extraits de:

- Romacans - Verset 41 du Coran
- Prophetie Hadith
- Lettre du 30 Oct. 96 de sa Majesté le Roi

Parmi les objectifs de la stratégie nationale de protection de l'environnement et du développement durable sont mentionnés:

- l'amélioration de la gestion des déchets;
- l'accroissement du taux de collecte et de recyclage;
- L'élimination progressive des sites de décharge non contrôlés.

Volet 6

Qui s'occupe des déchets urbains?

La charte communale présente la gestion des déchets municipaux comme une des attributions importantes des collectivités locales.

Les communes et la communauté urbaine de Safi intensifient leurs actions pour améliorer la gestion de ces déchets. Les communes emploient environ 400 personnes pour la collecte des déchets domestiques et le nettoyage des rues. Elles utilisent environ 30 camions de collecte, ce qui est encore insuffisant au dire des responsables. Deux camions compacteurs ont été introduits en 1996, ainsi que 200 conteneurs collectifs. Ce changement a permis d'améliorer l'efficacité de la collecte, grâce à la coopération des habitants qui ont bien accepté ce système.

Des études sont menées, à la fois pour mieux connaître la quantité des déchets qui est produite par les ménages, et pour améliorer les conditions de la mise en décharge. La

communauté urbaine est à la recherche d'un site approprié pour y établir une décharge sanitaire. Enfin, les communes mènent des campagnes de propreté et d'éradication des points noirs. La dernière campagne de propreté organisée par la Province en Juin 96 en est un bel exemple.

CONTENU DU CAHIER D'ECOLE

1) Première page, verso de couverture

Et si on réfléchissait un peu sur les déchets municipaux?

Les déchets municipaux, qu'est-ce que c'est?

Les déchets municipaux sont les déchets qui sont collectés par les communes. Dans les villes, ces déchets sont les déchets des ménages, les déchets des marchés, les déchets de la rue, les déchets des écoles. Tous ces déchets sont des déchets urbains. Les déchets des ménages contiennent des matériaux divers comme le papier, le plastique, et même des substances toxiques en petites quantités, comme les piles ou des médicaments périmés.

Les déchets qu'on jette à la poubelle, qu'est-ce qu'ils deviennent?

On les met à la décharge publique. La décharge publique est une très bonne solution si elle est contrôlée. On recouvre les déchets avec du sol pour empêcher d'attirer les insectes et autres nuisances. On prend des mesures pour traiter les eaux des déchets et les gaz, et on empêche la pollution des eaux souterraines. Une décharge bien contrôlée, c'est une décharge qui ne présente pas de danger ou de nuisance pour l'homme et pour l'environnement. Une décharge qui n'est pas contrôlée est une source de dangers et de nuisances.

Dans une décharge sauvage, les déchets se décomposent: l'eau des déchets pénètre dans le sol, ce qui pollue souvent la nappe d'eau souterraine si le sol est perméable. Dans un tel cas, l'eau des puits n'est plus potable. Les gaz se forment et s'enflamment. C'est pour cela qu'il y a toujours des fumées qui s'échappent des décharges. L'air est pollué. Le plus grave, c'est que dans la décharge, il y a aussi malheureusement des déchets dangereux qui viennent des industries et des hopitaux.

Le problème, c'est qu'il y a aussi des déchets qui ne sont jamais collectés. Les gens qui jettent des déchets dans un coin de rue ou dans un terrain vague font sans le savoir des mini-décharges. Non seulement cela rend la ville très moche, mais en plus ça fait fuir les touristes, ça attire les mouches, les rats, et surtout ça augmente le risque d'attraper des maladies.

Qu'est ce qu'il faut faire pour protéger la ville contre les déchets?

Des déchets, on en produit de plus en plus. Si tout le monde continue à jeter son papier ou son sac poubelle n'importe comment dans la rue, il y aura de plus en plus de mini-décharges, et ces mini-décharges vont grossir. Personne ne veut d'une ville sale pleine de déchets. Chacun doit y mettre du sien.

- D'abord, il faut faire attention de ne rien jeter à la rue. Un déchet, ça doit aller dans la poubelle et nulle part ailleurs;
- quand on part en pic-nic, ou quand on va se promener dans la forêt ou au bord de la mer, il ne faut laisser ses saletés; on les emporte avec soi pour les mettre à la poubelle une fois à la maison;
- La poubelle, il faut l'installer à l'emplacement prévu pour le ramassage par les camions de la commune. Aller jeter sa poubelle dans un terrain vague ou à la mer est vraiment un acte nuisible pour tous; d'ailleurs, c'est interdit de le faire.

- Et puis, quand on pose la poubelle pour le ramassage, il faut faire attention à ne pas en mettre partout autour de la poubelle, sinon tout ça va rester par-terre après le passage du camion
- Et puis bien sûr, tout le monde sait que les déchets sont dangereux et qu'ils causent des maladies. C'est pourquoi nous devons être responsables quand nous mettons les déchets à la décharge.

2) Seconde page, verso de couverture

FRANCE	JAPON
<p>population totale: 56 million habitants; quantité de déchets municipaux par an: 24 millions tonnes, dont 15 millions de tonnes sont des déchets ménagers</p> <p>Pratiquement tous les déchets des ménages sont collectés (98%). 65% de ces déchets sont mis en décharge et 30% sont incinérés.</p> <p>En France, on essaie de donner la priorité à l'incinération et au recyclage. Actuellement, la plupart des déchets municipaux sont incinérés ou mis à la décharge. La décharge devrait devenir une décharge de déchets ultimes. Mais cette évolution est difficile à réaliser. Cela prend beaucoup de temps et rend la gestion des déchets de plus en plus chère. La collecte sélective pour le recyclage des déchets se fait surtout par les déchetteries, et par des conteneurs placés dans les rues. Les gens y apportent les bouteilles ou les journaux, pour recycler le verre ou le papier.</p>	<p>population totale: 124 million habitants; quantité de déchets municipaux par an: 50 millions de tonnes</p> <p>Au Japon, 75% des déchets municipaux collectés sont incinérés, 14% sont mis en décharge, et 4% sont recyclés. En réalité, le recyclage au Japon est beaucoup plus important. Il est réalisé à la fois par les municipalités et des entreprises privées. Environ 10 million de tonnes de matériaux de déchets des ménages (papier, bouteilles, aluminium, etc.) ont été recyclés en 1993. Plus de la moitié du papier qui est produit est recyclé. Presque la moitié des municipalités procèdent à la collecte sélective. Au Japon, il y a 120.000 associations organisées pour réduire la quantité des déchets.</p> <p>La population participe beaucoup à la collecte sélective. Les habitants mettent leurs déchets dans des poubelles différentes selon qu'il s'agit de verre, de boîtes d'aluminium, ou de papiers journaux, par exemple.</p>
MAROC	TUNISIE
<p>population totale: 26 million habitants; plus de 50% est urbaine. quantité de déchets municipaux par an: 5 millions de tonnes</p> <p>Les déchets de cuisine représentent plus de la moitié des déchets des ménages. 5 millions de tonnes de déchets par an, ça représente environ 5000 camions pleins de déchets qui débarassent les villes marocaines de leurs résidus tous les jours. 85% de la population est desservie par le service de collecte, ce qui veut dire que 15% des déchets ne sont pas collectés. Ces déchets restent sur place (dans la rue, les terrains vagues) et constituent ce qu'on appelle des "points noirs".</p> <p>Au Maroc, presque tous les déchets des communes sont mis à la décharge. Malheureusement, il n'existe encore aucune décharge contrôlée, ce qui fait que le traitement des déchets est une source de dangers et de nuisances. Le recyclage est une activité qui est mal connue mais il fait vivre beaucoup de récupérateurs. Il faudrait donc plutôt parler d'une activité de récupération, qui pose beaucoup de problèmes, comme par exemple les risques de maladies pour les récupérateurs.</p>	<p>population totale: 8,4 million habitants (population urbaine: 5,4 million) quantité de déchets municipaux par an: 1,3 million de tonnes</p> <p>En Tunisie, la plupart des déchets sont mis à la décharge. Ces sont des décharges sauvages sans contrôle. A Tunis, une décharge contrôlée a été installée en 1984, mais elle n'a pas été gérée correctement. La Tunisie a un programme national de gestion des déchets solides, qui prévoit la réalisation de 29 décharges contrôlées. Actuellement, le recyclage est encore une activité de récupération qui est mal connue et sans réglementation. Cependant, le programme de gestion des déchets inclue un projet de tri des déchets à la source, pour mieux organiser le recyclage des matériaux de déchets.</p>

3) Première page, recto de couverture

- 1) A Safi, nous pensons au futur, nous agissons pour gérer nos déchets
- 2) Je participe à la propreté de ma ville...! Et toi?

4) Seconde page, recto de couverture

Citations de:

- Coran, Les Romains - Verset 41.
- Prophétie

CONTENU DES AFFICHES

1) Les affiches géantes

Mascotte:

Je participe à la propreté de ma ville...! Et toi?

Messages:

- a) Voilà le résultat de notre indifférence
- b) Qu'est-ce que c'est? Est-ce là la bonne manière de se débarrasser de ses déchets?
- c) Participons tous

2) Les affiches standard

Mascotte:

Je participe à la propreté de ma ville...! Et toi?

Messages:

- a) L'élimination des déchets signifie la tranquillité
L'élégance de notre ville dépend de nous
- b) La propreté est culture et éducation
Chacun de nous est concerné par la propreté de notre cité

CONTENU DE LA CARTE POSTALE

Mascotte:

Je participe à la propreté de ma ville...! Et toi?

Messages:

Qui peut être satisfait d'une vie pareille?

02/20/02

02/20/02

02/20/02